

pointCommun

Le bulletin d'information de la communauté de communes
Piège Lauragais Malepère
Mars 2024 - Numéro 17 - Semestriel

DOSSIER TRANSITION ÉCOLOGIQUE

UN TERRITOIRE TOURNÉ VERS L'AVENIR

Nouveau Point Commun janv 2024.indd 1 28/02/2024 16:00:21





Le changement climatique a déjà des impacts conséquents dans notre vie quotidienne. Et les choses vont s'accélérer dans les années à venir.

Au-delà des mots et des incantations, il nous faut agir, concrètement. C'est le choix qu'ont fait les élus de la communauté de communes Piège, Lauragais, Malepère.

Chacun, à son niveau, a un rôle à jouer. Des objectifs ont été fixés à l'échelle mondiale, européenne ou nationale. Mais ces objectifs ne pourront pas être atteints sans un engagement fort des collectivités locales.

Dans ce numéro de Point Commun, nous avons décidé de faire un focus particulier sur 2 sujets essentiels : l'accès à l'eau potable et le développement des énergies renouvelables.

Vous connaissez, à titre personnel, mon engagement sur le sujet de l'eau tant au plan local qu'international. La compétence « gestion de l'eau potable » appartient depuis 2018 à la communauté de communes Piège, Lauragais, Malepère. Et depuis cette date, nous avons beaucoup agi pour assurer un accès pour tous à une eau potable de qualité : nombreux travaux, mise en place d'une tarification sociale sont quelques exemples parmi d'autres.

Aujourd'hui, l'État nous demande de déterminer des zones d'accélération des énergies renouvelables dans les documents d'urbanisme communaux. Les élus travaillent sur ce sujet depuis plusieurs semaines et nous avons, comme vous le verrez dans les pages suivantes, mené de nombreuses actions au titre de la communauté de communes bien avant cette exigence : projet de solarisation des toitures des bâtiments publics, rénovation énergétique de nos bâtiments,...

Sur ces 2 sujets cruciaux, il y en aurait bien d'autres, nous avons choisi de venir à votre rencontre tout au long du mois de mars afin de recueillir vos avis, vos attentes au travers des « Apéros de la transition » que nous organisons régulièrement et qui ont pour but à la fois de vous apporter de l'information mais aussi, et surtout, d'être à votre écoute.

Alors venez nombreux à notre rencontre pour, qu'ensemble, nous poursuivions cet immense chantier de la lutte contre le changement climatique.

André VIOLA

Président de la Communauté de communes
PIÈGE LAURAGAIS MALEPÈRE

Directeur de publication : **André Viola**

Rédaction - Conception : Maria Conquet
Crédit photos : services CCPLM - Mairies - Les Mainatges - JC Gundermann

Impression écoresponsable : Antoli
Tirage : 8 500 exemplaires

Edité en février 2024

Garantie que le produit acheté est issu de sources responsables. Participation à la gestion durable des forêts (1 arbre coupé = 4 replantés). Mise en relation entre producteurs, transformateurs et usagers.

SUIVEZ-NOUS
CCPLM
www.ccplm.fr

EN IMAGES

La parole est à vous Depuis près de deux ans, différentes rencontres (rencontres citoyennes, apéro de la transition) ont ouvert un nouveau dialogue entre citoyens, techniciens et élus autour des différents enjeux liés à l'écologie sur le territoire avec une forte dimension participative et conviviale. Aujourd'hui, la CCPLM poursuit son engagement avec 6 nouveaux apéros de la transition au plus près de chez vous de 19 à 21h :

- Mardi 12 mars - *Villepinte - Salle polyvalente*
- Jeudi 14 mars - *Montréal - Salle des fêtes*
- Mercredi 27 mars – *Gaja La Selve - Salle des fêtes*
- Vendredi 29 mars - *Molandier - Salle des Fêtes*
- Mercredi 20 mars - *Belpech - Salle polyvalente*
- Mardi 26 mars - *Bram - Halle Claude Nougaro*





Gestes du quotidien Quatre rencontres menées sur le territoire et animées par le CAUE 11 ont permis de répondre aux interrogations des citoyens et de les informer sur les démarches et travaux comme l'isolation de toiture, l'amélioration du système de chauffage ou de ventilation.

Économie Toute l'année, la CCPLM accompagne les acteurs économiques locaux à travers diverses aides et partenariats. Sur le terrain, les élus poursuivent leurs visites au contact des entrepreneurs comme ici à Belpech.





Tourisme Les quatre intercommunalités traversées par la Voie Verte ont décidé de conjuguer leur force pour valoriser ce parcours unique. Avec ce partenariat signé, le territoire poursuit son double objectif de développer le tourisme et de valoriser la pratique du vélo.



Culture occitane A l'occasion de la Nuit de la lecture, la médiathèque à Belpech avait invité le célèbre auteur-compositeur-interprète occitan audois Christian Almerge. Plus qu'un échange avec une salle comble, ce fut un véritable hommage rendu à la carrière de cette figure emblématique audoise et à la langue régionale qu'il fait vivre.



Rencontre Depuis 2023, la CCPLM intervient au sein du collège St-Exupéry à Bram dans le but d'accompagner les élèves dans leur choix d'orientation. A travers le récit du parcours d'un ancien élève, la CCPLM donne à découvrir des histoires de vie pouvant inspirer, susciter des vocations et ouvrir de nouveaux horizons à la jeunesse.



Solidarité c'est le mot d'ordre qui guide les échanges engagés entre la CCPLM et l'entente M'Bam, Foundiougne et Soum au Sénégal autour de l'accès à l'eau potable. Denis Juin Vice-président délégué à l'eau et Aude Quentin ont rencontré les acteurs et visité les sites au coeur de cette démarche technique et citoyenne.

Nouveau Point Commun janv 2024.indd 3 28/02/2024 16:00:26

EN BREF

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES INTRA FAMILIALES La CCPLM se mobilise



Parce que ça n’arrive pas qu’aux autres…la CCPLM s’engage aux côtés des acteurs associatifs et institutionnels dans la lutte contre les violences intra familiales. A travers une série de mesures et d’expérimentations, elle souhaite construire un réseau de contacts et de partenaires permettant d’accompagner les victimes, porter auprès d’elles un message de soutien, d’écoute et les accueillir. Ce programme comporte plusieurs volets :

- l’information et le soutien avec la permanence du CIDFF11
- la prévention avec la sensibilisation des agents des services au public
- l’aide matérielle avec le dispositif “Fée ta valise”

OPÉRATION La CCPLM lance “Fée ta valise”



Lors d’un départ précipité, les victimes n’ont pas toujours le temps de prendre - ne serait-ce que - l’essentiel. Avec ce dispositif de mise en sécurité en partenariat avec le CIDFF, France Victimes et le Département de l’Aude, l’idée est de permettre à la victime de conserver une certaine autonomie. “Ne manquer de rien le temps de faire les 1ères démarches pour aller de l’avant.”

La valise contient :

- Une trousse de toilette complète
- Un téléphone portable
- Des bons d’achat relatifs à la santé, l’alimentation et le transport
- Un agenda adapté au territoire : lieux d’utilisation des bons d’achat, coordonnées et démarches nécessaires et répertoire des professionnels intervenant sur le secteur.

Cette valise sera complétée selon les besoins de la personne.



Sensibilisation C’est l’engagement que prend la CCPLM avec l’intervention de membres du Centre d’information sur les droits des femmes et des familles CIDFF de l’Aude auprès des agents d’accueil de ses différents services au public.
Cette 1ère session, qui avait pour objectif de sensibiliser et d’aider à repérer les situations, était destinée aux agents notamment des crèches et du service périscolaire. Une nouvelle session sera bientôt proposée aux agents du centre intercommunal d’action sociale CIAS.



Décembre 2023
Signature de la convention avec le CIDFF 11

CONTACTS

EN SEMAINE

CCPLM
04 68 76 69 40 - contact@ccplm.fr

CIDFF 11
(Centre d’Information sur les Droits des Femmes et des Familles de l’Aude)
Permanence une journée/mois soit la prochaine vendredi 15 mars
Dans les locaux de la CCPLM à Bram
04 68 72 47 37
carcassonne@cidff.fr

EN SOIRÉE & WEEK-END

Tribu d’Athena
07 44 52 04 96

Nouveau Point Commun janv 2024.indd 4 28/02/2024 16:00:27

DOSSIER

UN TERRITOIRE TOURNÉ VERS L'AVENIR

Mobilisée en faveur de la transition énergétique dans ses différentes politiques publiques bien au-delà du cadre légal fixé pour les intercommunalités de sa dimension, la CCPLM amplifie aujourd'hui ses mesures et actions pour offrir un avenir durable.



Dérèglement climatique, crise énergétique nous obligent chaque jour à collectivement repenser nos habitudes. Pour faire face à ces nouveaux défis et préserver la qualité de vie des habitants, les élus de la Communauté de communes ont décidé de s'engager résolument dans la transition énergétique et de prioriser la préservation de l'environnement parmi ses nombreuses missions.

C'est ainsi qu'elle a adopté en février 2020 un Plan Climat Air Energie Territorial déclinant de multiples actions.

Dans le droit fil du "penser global-agir local" du développement durable, la CCPLM a décidé de se montrer exemplaire dans ses choix et ses politiques.

Quatre grands objectifs sont aujourd'hui portés par la CCPLM :

- Limiter l'augmentation des consommations énergétiques
- Economiser l'énergie en accompagnant la population vers des pratiques plus vertueuses
- Développer les énergies renouvelables en protégeant la qualité de ses paysages, les intérêts de la population et de ses collectivités
- Développer et encadrer le développement de projets de production d'énergie renouvelable

1 nouveau service composé de 2 agents

Sur le territoire

333 000 KWH de consommation d'énergie finale

85 000 MWh de production d'EnR

Objectifs 2050 :

- 60 % de la consommation totale d'énergie

100 % de la consommation totale d'énergie est compensée par la production d'EnR



André Viola
Président de la CCPLM

"**Notre avenir commun repose sur la transition environnementale que nous engageons aujourd'hui !**

Le territoire en bref aujourd'hui

58 % de la production d'EnR provient du photovoltaïque

40 % de la production d'Enr provient du bois énergie

Nouveau Point Commun janv 2024.indd 5 28/02/2024 16:00:27

1 ÉNERGIES RENOUVELABLES : LA CCPLM ACTEUR DE LA TRANSITION

La CCPLM s'est engagée dans une démarche concrète de transition énergétique sur le territoire et souhaite s'impliquer dans la production d'énergies renouvelables, avec l'objectif d'atteindre une autonomie énergétique diversifiée et respectueuse, d'ici à 2050.
Pour atteindre ces objectifs, la CCPLM a fait le choix d'accompagner ses communes membres dans un ou plusieurs projets publics comme l'équipement photovoltaïque de toitures et le développement de petites centrales au sol (moins de 5 hectares) sur des terrains non agricoles et sur lesquels les développeurs classiques ne souhaitent pas s'engager. Elle souhaite également que les retombées économiques autres que les recettes fiscales bénéficient avant tout au territoire.
En 2022, elle s'est ainsi dotée d'une charte de développement des projets de production d'énergies renouvelables (ENR) qui lui permet de coordonner les projets portés par les communes et fournisseurs indépendants.

EN BREF Les énergies renouvelables (EnR) sont alimentées par le soleil, le vent, la chaleur de la terre, les chutes d'eau, les marées... Elles permettent de produire de l'électricité, de la chaleur, du froid, du gaz, du carburant, du combustible.

ÉTUDE DU POTENTIEL ENR DU TERRITOIRE

Une étude, réalisée par la CCPLM, a permis d'identifier 2535 parcelles et bâtiments communaux/intercommunaux susceptibles d'accueillir des centrales photovoltaïques. Et ce en s'appuyant sur le partenariat avec Enercoop Languedoc Roussillon et ECLR Occitanie. 75 parcelles au sol et 108 bâtiments ont été retenus.



Brice Asensio
Vice-Président CCPLM délégué à la transition énergétique

« En conjuguant nos forces, citoyens, communes et CCPLM, nous dessinons le territoire durable de demain ! »

Le soleil constitue une ressource importante du territoire, aujourd'hui peu valorisée. A travers son programme d'actions, la CCPLM a souhaité accompagner le développement de l'énergie solaire photovoltaïque sur les bâtiments et le foncier public.



TOITURE PHOTOVOLTAÏQUE

Pour soutenir les initiatives locales tout en gardant un équilibre à l'échelle du territoire, la CCPLM a lancé un appel à manifestation d'intérêt (AMI*), mobilisant ainsi son expertise au service des projets montés sur le territoire. Inscrite dans cette démarche de solidarité, elle coordonne et conduit le lien entre les communes et les porteurs de projet.

73 bâtiments soit 17 031m² de toitures équipées de panneaux photovoltaïques en projet porté par la CCPLM à l'échelle du territoire





PARC SOLAIRE AU SOL

Après étude par la CCPLM du parc foncier public (terrains appartenant aux communes - par exemple les anciennes décharges, les friches industrielles...) du territoire, 8 terrains répondent aujourd'hui aux enjeux techniques et financiers permettant d'accueillir une centrale photovoltaïque. Le 1er chantier qui est sur Carlipa débutera fin 2024 pour mise en service début 2025.

8 C'est le nombre de projet de petits parcs au sol photovoltaïques portés par la CCPLM (jusqu'à 1 MWc*)

24 hectares c'est la consommation électrique de 1 690 foyers

1 Partenariat avec Enercoop LR

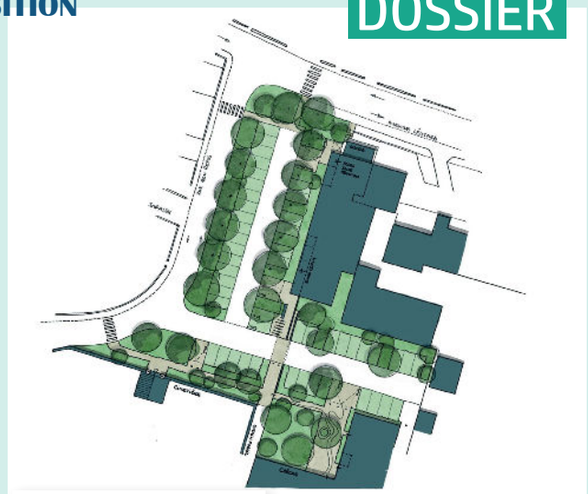
**La puissance « crête » d'une installation photovoltaïque désigne la puissance maximale que celle-ci peut délivrer au réseau électrique.*



Nouveau Point Commun janv 2024.indd 6 28/02/2024 16:00:29

2 DÉSIMPERMÉABILISATION DES SOLS

C'est une première sur le territoire ! La CCPLM amplifie et diversifie son action en faveur de la préservation de la ressource en eau avec cette fois un projet de désimperméabilisation des sols sur les parkings du siège (place Eugène Couzy) et de la crèche (parking et accès à l'entrée) à Bram. Ce projet, inscrit dans le cadre d'un appel à projets de la Région et des agences de l'eau RMC et Adour Garonne, désigne à la fois la revégétalisation de la zone et la sécurisation routière de l'accès à ces deux parkings. Tout en maintenant les arbres existants, de nouveaux plants et massifs vont agrémenter l'espace et ainsi laisser place à des ilôts de fraicheur.
Objectifs ? Limiter l'eau de pluie dans les réseaux enterrés d'assainissement pluvial avec retour naturel au sol et baisser la température.
Ce projet, qui est au coeur des enjeux pour un avenir durable, devrait intervenir courant 2024.



1250 m² vont être ainsi réaménagés.

LÉGENDE
- Bâti
- Espace végétalisé

AGENDA

Pour échanger, exprimer votre avis et participer à la construction du territoire de demain, nous vous invitons aux 6 apéros de la transition, au plus près de chez vous !

APÉROS DE LA TRANSITION

Rendez-vous de 19h à 21h

Apéros sur les énergies renouvelables

Mardi 12 Mars
Salle polyvalente Villepinte

Jeudi 14 Mars
Salle des fêtes Montréal

Mercredi 27 Mars
Salle des fêtes Gaja-la-Selve

Vendredi 29 Mars
Salle des fêtes Molandier

Apéros sur la ressource en eau

Mercredi 20 Mars
Salle polyvalente Belpech

Mardi 26 Mars
Halles Nougaro Bram

3 FONDS DE CONCOURS

Après avoir bénéficié à 17 communes en 2023 avec 38 000 €, le fonds de concours lancé par la CCPLM a été reconduit et amplifié en 2024. Ce véritable outil collectif permet à chaque commune de s'engager en faveur de la transition écologique avec ses atouts et ainsi d'investir dans l'avenir.

VILLENEUVE-LÈS-MONTRÉAL



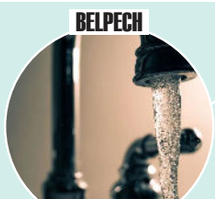
Hôtel à insectes

CARLIPA



Changement des menuiseries

BELPECH



66 aérateurs sur les robinets*

49 895 €
C'est le montant attribué aux communes en 2024 pour concrétiser leur projet

29 communes

6 thématiques
- **Eau**
- **Biodiversité**
- **Eclairage public**
- **Mobilités**
- **Production d'EnR**
- **Rénovation énergétique**

**L'aérateur est un accessoire qui se fixe à la sortie des robinets de cuisine ou de salle de bain afin de diminuer le débit d'eau. Il permet de réaliser des économies d'eau, de la filtrer et d'éviter les éclaboussures.*

Nouveau Point Commun janv 2024.indd 7 28/02/2024 16:00:30

ACCÈS À L'EAU : Opération harmonisation

En décembre dernier, le conseil de la CCPLM s'est prononcé pour l'harmonisation de la part fixe du tarif de l'eau pour les habitants des 38 communes

Compétente en matière d'eau et d'assainissement depuis 2018, la CCPLM dénombrait depuis plusieurs grilles tarifaires en vigueur sur le territoire. Animée par une volonté d'harmonisation de ce service public, la CCPLM a inscrit par délibération en conseil communautaire l'harmonisation de la part fixe d'abonnement. Sur l'ensemble des communes, les abonnés ont maintenant un abonnement CCPLM fixe de 10 € HT sur l'eau potable et 20 € HT sur l'assainissement.

L'harmonisation va également être opérée sur la part variable au gré des renouvellements des contrats de délégation de services publics d'eau et d'assainissement.



Denis Juin
Vice-Président CCPLM délégué
à l'eau et assainissement

« Qui que vous soyez, où que vous soyez sur tout notre territoire, la CCPLM est engagée à vos côtés pour un accès à l'eau potable.
L'eau n'est pas une marchandise, c'est un bien commun, prenons en soin ! »

JEUNESSE Besplas donne rendez-vous aux aux CM1 pour les "Jeux EAUlympiques"



Pour la 2ème année, le centre de loisirs de Besplas propose une série d'ateliers "Ecol'Eau" visant à sensibiliser les enfants aux enjeux d'accès à l'eau transmettant les valeurs de solidarité, de citoyenneté et d'entraide.

Ce programme co-financé par RéSeau11, qui s'inscrit dans le cadre de la coopération décentralisée engagée par la CCPLM au Sénégal, prend une nouvelle ampleur cette année avec une ouverture aux écoles. Chaque classe de CM1 des écoles du territoire est invitée à participer aux "Jeux EAUlympiques" le temps d'une journée, le 6 juin à Besplas. Inégalités d'accès à l'eau dans le monde, préservation de cette ressource rare...sont au programme de cette grande journée ludique et unique qui réunira les écoles du territoire.



SÉCURITÉ DE L'EAU Zoom sur RéSeau11* mobilisé à Belpech

Le puits de l'Hers situé sur la commune de Belpech, et utilisé pour l'alimentation en eau potable de 23 communes, présente une vulnérabilité aux pollutions par les produits phytosanitaires. Zoom sur les études et travaux menés actuellement par RéSeau11 sur ce secteur du territoire pour préserver la qualité de l'eau.

Depuis 2020, RéSeau11 met en œuvre un programme d'actions visant à préserver durablement la ressource en eau du puits de l'Hers. Ce plan d'actions, validé par les services de l'Etat, comporte 3 volets : surveillance, prévention et cure.

Tout d'abord, le volet surveillance a consisté à renforcer le programme d'analyses de l'eau en passant d'une analyse par trimestre à trois analyses par mois. Cela permet de s'assurer que la contamination reste contenue.

Le volet préventif repose sur un engagement du syndicat dans une démarche dite de « captage prioritaire* ». Réseau11 a souhaité conduire en parallèle un volet curatif pour faire face à cette contamination et rendre le captage plus robuste aux pollutions. Ce volet est composé d'aménagements hydrauliques des réseaux préalables à la mise en place d'une unité de traitement des produits phytosanitaires par filtration sur charbon actif. Le chantier devrait alors débuter au printemps 2024.

En bref

RéSEau11 c'est quoi ?

Créé au 1er janvier 2020, le Syndicat Mixte Fermé devenu au 1er janvier 2024 le Syndicat Mixte Ouvert Réseau Solidarité Eau 11 dit « RéSeau11 » est un Syndicat à la carte qui exerce des compétences, missions et services obligatoires relatifs à la « Protection de la ressource en eau », ainsi que des compétences, missions et services optionnels concernant la "Production et transport d'eau potable".

***Le captage prioritaire** est un dispositif règlementaire national qui permet d'identifier des captages d'eau sensibles aux pollutions sur lesquels des outils règlementaires et financiers peuvent être activés pour accompagner des actions de réduction des pollutions diffuses.*

Nouveau Point Commun janv 2024.indd 8 28/02/2024 16:00:31



LA CCPLM AIDE L'INSTALLATION D'UN MÉDECIN GÉNÉRALISTE

Dans le cadre de son engagement en faveur de l'accès aux soins, la CCPLM continue de soutenir les projets émergents du territoire. Après avoir co-financé le chariot de télé-médecine de la maison de santé de Villepinte, la CCPLM va accompagner un nouveau service de santé porté par la commune de Fanjeaux.

En effet, cette dernière va salarier un médecin 18 heures par semaine dans un cabinet médical situé Rue de l'Église de Fanjeaux (lundi 8h-20h et vendredi de 14h à 20h)

La CCPLM s'engage en faveur de cette initiative municipale avec un soutien financier sur le fonctionnement par l'embauche du secrétariat médical.



Auteur : J-C Gundermann

UN NOUVEAU REGARD AVEC L'ATELIER PHOTO

Depuis septembre dernier, la CCPLM donne à découvrir un nouvel art : la photographie. Cet atelier de l'école des arts, en partenariat avec le Graph-CMI, offre une expérience technique et artistique de qualité à travers laquelle les 9 participants développent un autre regard sur ce qui les entoure. "Ils s'exercent au reportage visuel avec une documentation visuelle de l'atmosphère qui s'en dégage."

SANTÉ Un chariot de télé-médecine facilite votre accès aux soins à Villepinte

ACTU



Pour répondre aux enjeux d'accès aux soins, de santé et de mobilité dans le territoire, la CCPLM accompagne les structures présentes sur le territoire comme ici avec la maison de santé "Les amandiers" à Villepinte.

André Viola a choisi de s'engager en faveur de ce sujet, majeur pour notre territoire, en lançant l'acquisition d'un équipement de télé-médecine co-financé par le Département de l'Aude et mis à disposition de l'équipe de santé AD3S de l'établissement. Cet équipement permet un meilleur accès aux soins avec la télé-consultation notamment de médecins spécialistes.

L'occasion pour Hélène Sandragné présidente du Département, André Viola, Alain Rouquet maire de Villepinte et Pierre-Michel Audouy président de l'association des professionnels de santé AD3S (Association de Santé, Soins et Social du Lauragais) de signer une convention de partenariat.

CULTURE La CCPLM vous donne rendez-vous à Montréal le 29 mars pour un bal trad !

Depuis 2022, la CCPLM propose dans son programme d'activités de découvrir l'accordéon diatonique et chromatique. Face à l'engouement pour ces instruments populaires encore méconnus et dont l'enseignement est peu répandu dans l'Aude, elle a décidé d'ouvrir davantage ses portes à ce registre traditionnel.



L'école des Arts en partenariat avec l'association des Mainatges à Montréal organise son premier bal traditionnel **vendredi 29 mars**, salle polyvalente de Montréal :

- 18h démonstration de dan ses de l'école primaire de Montréal
- 18h30 bal pour tous

Gratuit / ouvert à tous / buvette des Mainatges

Nouveau Point Commun janv 2024.indd 9 28/02/2024 16:00:31

HISTOIRE DE

ZOOM SUR LA MOBILITÉ AVEC La roue qui tourne

Cette association, qui en connaît un rayon sur la mobilité, a vocation à promouvoir les mobilités alternatives et le vélo au quotidien. Elle intervient sur le plan social, solidaire et dans le cadre de l'économie circulaire.



Christelle Robin coordinatrice de l'association au forum des collégiens 2023

Quelle est l'histoire de votre association ?

L'association est née en mai 2014 à l'initiative de 4 personnes : Christelle Robin et Paul Lagache (actuel président) et de Jean-Michel Bize et Jean Robin. Le but était de susciter une réflexion autour des problèmes de mobilité sur le territoire Lauragais audois, un des principaux freins à l'accès à l'emploi ou à la formation.

Vos missions sont multiples. Pourriez-vous nous les présenter ?

Nous intervenons en matière de :

Plateforme mobilité :

- Service d'aide à la mobilité : location de vélos, vélo électriques, scooters (thermique et électrique) et voiturette électriques à faible coût
- Accompagnement « mobilité » : accompagner les bénéficiaires pour trouver une solution « mobilité » autonome
- Information collective (chantier d'insertion, Mission locale...)

Atelier réparation vélo :

- Prestation de réparation vélo ouvert au grand public
- Atelier recyclage vélo (action de remobilisation vers l'emploi) avec des personnes en insertion
- Atelier d'autoréparation : réparer soi-même son vélo avec l'aide du mécanicien et du matériel mis à disposition.

Vélo Ecole :

- Programme Savoir rouler à vélo (SRAV) pour permettre aux enfants de bénéficier des apprentissages nécessaires à une autonomie à vélo pour l'entrée au collège.
- Apprentissage ou remise en selle pour public adulte : apprendre ou réapprendre à circuler à vélo en toute sécurité sur les déplacements quotidien. Cours de vélo individuel ou collectif
- atelier avec les seniors, personnes en situation d'handicap...

Animation :

- Atelier mécanique mobile : stand mécanique avec diagnostic, entretien et petites réparations
- Animation autour de la pratique du vélo : piste de maniabilité, sortie vélo...

Quel est votre public ?

Le service d'aide à la mobilité est à destination d'un public en insertion : jeunes, minima sociaux, demandeur d'emploi, salariés rencontrant des problèmes de mobilité temporaire (maintien dans l'emploi).

Atelier participatif : cotisation à l'association

Atelier recyclo vélo : bénéficiaire du RSA et personnes éloignées de l'emploi – Il s'agit d'une action financée dans le cadre du Plan départemental insertion pour la remobilisation à l'emploi.

Réparation et location loisirs : tous publics

Un message à faire passer ?

La mobilité, un grand enjeu sur notre territoire. Il n'existe pas une seule solution mais plusieurs modes de déplacements qui peuvent se combiner.

POUR EN SAVOIR PLUS

Contact

Par tél 07 68 13 87 23 ou mail : larouequitourne011@gmail.com

Intervention

Intervention sur le territoire à la demande

L'association est composée d'un conseil d'administration de 10 membres, de salariés et de bénévoles

5 salariés + 1 service civique :

- Une coordinatrice
- Un mécanicien cycle
- Un encadrant technique
- Une secrétaire administrative
- Un éducateur Mobilité vélo
- Un service civique



Manger en circuits courts avec les casiers

Et si vous faisiez vos courses aux casiers fermiers ? Par Internet ou directement sur place, les casiers vous proposent laitages, fruits, légumes, oeufs issus du département.

Le principe est simple :

- soit vous passez voir les produits directement sur place dans les casiers réfrigérés (sur Bram) ouverts tous les jours
- soit vous commandez sur casierfermieraudois.fr et récupérez vos produits dès livraison.

Avec ce service, en partenariat avec le Drive Fermier Audois et la Caisse des Dépôts, la CCPLM favorise les circuits courts, qualité et proximité !

www.casierfermieraudois.fr

Nouveau Point Commun janv 2024.indd 10 28/02/2024 16:00:32

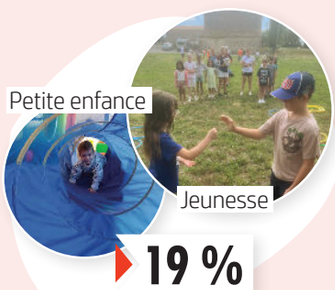
Les bons chiffres de 2023

La CCPLM a acté le 26 février le résultat financier de 2023. En dégageant un excédent de fonctionnement de plus de 600 000€, la CCPLM dispose des moyens nécessaires à la fois pour investir et pour assurer les services de votre quotidien. Vous verrez ci-dessous la répartition du budget par grandes thématiques. Le tout ayant été réalisé sans toucher aux taux de la fiscalité locale, un engagement encore tenu en 2023 malgré un contexte économique inflationniste difficile.

Calendrier

Février
Adoption du compte administratif 2023 en conseil communautaire

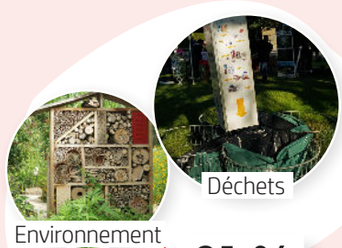
Avril
Vote du budget prévisionnel 2024 en conseil communautaire



19 %
Petite enfance, enfance & jeunesse



17 %
Développement économique

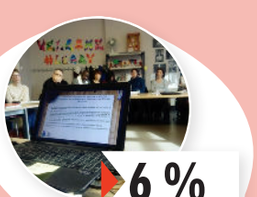


21 %
Transition environnementale

BUDGET

10 745 558 euros

- **1** budget principal
- **5** budgets annexes



6 %
Administration générale



8 %
Voirie



23 %
Préservation de l'eau



6 %
Culture



Action sociale

3 939 216 euros

Le centre intercommunal d'action sociale (CIAS) dispose de son propre budget

Nouveau Point Commun janv 2024.indd 11 28/02/2024 16:00:39



CONTACTS

Accueil
contact@ccplm.fr

Comptabilité
comptabilite@ccplm.fr

Enfance-Jeunesse
jeunesse@ccplm.fr

Eau-Assainissement
contact@ccplm.fr

Voirie
voirie@ccplm.fr

Tourisme
tourisme@ccplm.fr

Centre Intercommunal d'Action Sociale
cias@ccplm.fr

Espace France Services
mfs@ccplm.fr

Point Information Jeunesse
pij@ccplm.fr

Environnement cpte@ccplm.fr

Insertion
contact@ccplm.fr

Ecole des Arts
contact@ccplm.fr

Assainissement Non Collectif
spanc@ccplm.fr

Communication
communication@ccplm.fr

Lecture publique
lecture@ccplm.fr

Toute l'actualité à retrouver sur www.ccplm.fr